

Pour diffusion immédiate
CNW : National
GQM : 00660

**Le Conseil du statut de la femme souligne la Journée nationale
de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes**

Le devoir de se rappeler et d'agir contre la violence faite aux femmes

Québec, 3 décembre 2010 — La présidente du Conseil du statut de la femme, M^{me} Christiane Pelchat, tient à souligner la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

« C'est toujours avec beaucoup de tristesse que l'on voit arriver la date du 6 décembre, sombre anniversaire de l'assassinat de 14 jeunes femmes à l'École Polytechnique de Montréal. Malgré la douleur que ce souvenir ravive, nous avons le devoir de nous rappeler ce drame au nom des victimes, assassinées du seul fait qu'elles étaient des femmes », a déclaré M^{me} Christiane Pelchat.

L'anniversaire de cette tragédie est l'occasion de réfléchir à la question de la violence faite aux femmes qui sévit encore. La société doit rapidement trouver les moyens de mettre un terme à cette abjection, car une femme victime de violence en est une de trop.

En 2008, 83 % des 5 341 infractions sexuelles enregistrées au Québec visaient des femmes ou des jeunes filles¹. Dans la même année, 17 321 infractions contre la personne (voies de fait, menaces, meurtres, tentatives de meurtre) ont été commises par un conjoint ou ex-conjoint de la victime et représentaient plus du cinquième de toutes les infractions contre la personne. Quels que soient la catégorie d'infractions ou le groupe d'âge, les victimes étaient majoritairement des femmes².

« Il est désolant de constater que la violence faite aux femmes soit encore si présente au Québec. Nous ne pouvons tolérer que cette situation perdure et viole la dignité humaine qui est à la base de nos droits et libertés », a conclu M^{me} Pelchat.

Consultez la section Ensemble, pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes dans le site Internet du Conseil, www.placealegalite.gouv.qc.ca.

¹ *Statistiques 2008 sur les agressions sexuelles au Québec*, rapport du ministère de la Sécurité publique, publié en 2010.

² *Statistiques 2008 sur la criminalité commise dans un contexte conjugal au Québec*, rapport du ministère de la Sécurité publique, publié en 2010.

Pour information : Béatrice Farand
Attachée de presse
Conseil du statut de la femme
Téléphone : 418 643-4326, poste 245
418 572-3042 (pour les journalistes seulement)